

A Framework and Resources for Shared Decision Making: Opportunities for Improved Physical Therapy Outcomes

Un cadre et des ressources pour une prise de décision partagée : Possibilités d'amélioration des résultats de la physiothérapie

(Résumé par Etienne Dayer)

Dans le numéro de décembre 2018 de la revue « Physical Therapy », *Cindy L. Moore* et *Sandra L. Kaplan* ont défini le processus de prise de décision partagée et des outils utiles à son implémentation pratique.

La prise de décision partagée est définie comme une approche collaborative qui réunit patient et professionnel de santé afin prendre la meilleure décision possible en tenant compte des évidences, des préférences et expériences du patient. Cette approche est reconnue pour augmenter l'implication du patient dans son traitement, la qualité des soins et les résultats. Le processus se découpe en trois parties. L'étape initiale est la préparation de la collaboration. Le thérapeute identifie alors les éléments sur lesquels le patient doit pouvoir s'exprimer. La seconde étape est l'échange d'informations entre le patient et son thérapeute. La clarification des perceptions et des compréhensions est primordiale. Enfin, la troisième phase du processus est l'affirmation et l'implémentation des décisions. Un plan de traitement est élaboré et accepté par les deux parties.

En termes de bénéfices, les auteures soulignent que la prise de décision partagée renforce l'intégration des aspects bio-psycho-sociaux, améliore la résolution des conflits, individualise les soins, permet de mieux prioriser les prises en charge dans les cas de maladie chronique, améliore l'engagement, la motivation et la satisfaction du patient.

Plusieurs outils sont utiles lors d'une prise de décision partagée. Premièrement, le teach-back et l'entretien motivationnel permettent au professionnel de santé de s'assurer que le patient a bien exprimé ses préférences, d'une part, et a une compréhension suffisante des différents éléments d'autre part. Deuxièmement, des outils d'aide à la décision permettent aux patients d'acquérir des connaissances sur leur état de santé et les traitements possibles, mais aussi de mettre ces éléments en regard de leurs attentes, expériences et préférences. De plus, la mesure des résultats reportée par le patient est la vision subjective du patient sur l'avancée de son traitement. De ces éléments, un dialogue constructif peut s'engager sur l'avancée de la prise en charge.

Même si les avantages de la prise de décision partagée sont multiples, cette approche peine encore à faire sa place. Un changement de rôle du thérapeute, la formation à de nouveaux outils ou une modification des structures organisationnelles et environnementales sont, à ce jour, les principaux obstacles décrits.

Moore, C. L., & Kaplan, S. L. (2018). A Framework and Resources for Shared Decision Making: Opportunities for Improved Physical Therapy Outcomes. *Physical Therapy*, 98(12), 1022-1036. (Résumé par Etienne Dayer)

Votre article sera révisé par un comité de lecture qui procèdera à un processus de revue équitable, indépendant, en double aveugle, suivant les recommandations internationales, et qui garantit aux lecteurs la pertinence clinique de votre travail.

Consultez attentivement nos recommandations aux auteurs sur:
http://www.mainslibres.ch/larevue_informations_auteurs.php